

Edwige Alessandri obtient la réouverture de l'enquête

PERNES Après trois procès, l'enquête sur le meurtre du patron de l'Intermarché repart à zéro

La nouvelle est explosive : Bernard Marchal, procureur de la République du TGI d'Avignon, a ouvert auprès du pôle de l'instruction une information judiciaire pour "homicide volontaire" et "complicité de crime" après le décès de Richard Alessandri, 42 ans.

Treize ans après le meurtre et trois procès d'assises qui ont déclaré Edwige Alessandri coupable d'avoir tué son mari et modifié la scène du crime, l'enquête judiciaire est relancée. Une première dans les annales judiciaires pour un dossier hors norme. Le patron de l'Intermarché de Pernes-les-Fontaines a été tué au cours de la nuit du 16 au 17 juillet 2000 d'un coup de fusil alors qu'il dormait à son domicile, le mas de la Gasqui.

Lors du troisième procès devant la cour d'assises du Rhône, sur renvoi de cassation, qui s'est tenu en février 2009, M^{re} Levy, conseil de l'époque de M^{me} Alessandri, a obtenu du président François Martin que soit versé au fichier national automatisé des empreintes génétiques (FNAEG) la signature ADN retrouvée sur deux mégots de cigarettes découverts par les enquêteurs dans le jardin du mas familial.

Le procès n'a pas pour autant été suspendu dans l'attente du résultat expert et M^{me} Alessandri a été condamnée à la peine de dix années de réclusion criminelle. À la fin des débats elle a déclaré : "J'aimais Richard et je regrette de ne pas être morte avec lui. Si je reste debout, c'est pour aider mes enfants et les enfants qu'il a aimés".

Deux mégots et un doute

Cet élément nouveau, qui a permis d'identifier un cambrioleur d'habitude, a conduit M^{re} Godest à saisir la Commission de révision des condamnations pénales qui a confié le 22 octobre 2012 au SRPJ de Montpellier un supplément d'information. Le 18 avril 2013, les policiers ont remis leur rap-



Sur une maquette de la propriété qu'il présente à la cour d'assises du Rhône, M^{re} Thierry Levy, avocat d'Edwige Alessandri, montre à M^{re} Eric Dupont-Moretti l'endroit où les mégots ont été trouvés. / PHOTOS A.E

Les réactions des avocats

M^{re} Serge Billet, partie civile

"La justice sur la base d'éléments qui méritent d'être vérifiés va au bout de sa logique"... "Cette ouverture d'information n'est pas ressentie par les parties civiles que je représente comme une remise en cause de l'arrêt rendu par la cour d'assises du Rhône. Il fallait effectuer ces vérifications en les confiant à un magistrat indépendant pour éliminer toute critique sur le bien fondé d'une décision de justice qui a confirmé deux premiers arrêts de culpabilité. Il n'est pas question aujourd'hui d'une révision d'un procès mais simplement d'exploiter les éléments avancés pour procéder à des vérifications".

M^{re} Marc Geiger, conseil de Brice Alessandri

"Le parquet général de Nîmes a sollicité du procureur d'Avignon l'ouverture d'une nouvelle information judiciaire. Cela va dans le bon sens pour un recours en révision. Cela démontre qu'il y a des éléments suffisants pour laisser penser que M^{me} Alessandri dit la vérité depuis des années".

M^{re} Michel Roubaud, premier avocat d'Edwige Alessandri

"Je suis très très heureux. Depuis le début, j'ai soutenu la thèse d'un crime commis par des voleurs d'habitude. Cette ouverture d'information est légitime et va démontrer que l'enquête a été mal faite et qu'à partir d'une enquête mal faite, on peut faire ressortir n'importe quoi".

port aux hauts magistrats. Dans le cadre de la saisine de la Cour de révision, "nous avons exploré des pistes qui méritaient d'être approfondies", avait commenté le patron du SRPJ de Montpellier sans autre détail.

Des éléments qui, selon la défense, permettent de battre en brèche la thèse du huis clos familial. Le fumeur cambrioleur, âgé de 33 ans, se dit totalement étranger au meurtre de Richard Alessandri. Il indique qu'à l'époque, il habitait dans ce secteur et qu'il a pu traverser la propriété qui n'était pas clôturée. Lors de ses auditions, il explique que, dans sa jeunesse, il volait du mobilier et de l'outillage dans les jardins. Se disant trahi par des journalistes qui l'ont filmé à son insu pour un reportage diffusé sur Canal +, il n'a pas hésité le 12 avril dernier à "éclater" la voiture d'une équipe de journalistes qui voulaient l'interviewer. Cette fois, pour les

LES DATES CLÉS

30 novembre 2000 Edwige Alessandri est mise en examen pour homicide volontaire.
27 janvier 2006 La cour d'assises du Vaucluse condamne Edwige Alessandri à 12 ans de réclusion criminelle.
21 décembre 2006 La cour d'assises d'appel du Gard confirme le verdict.
29 février 2009 La Cour d'assises d'appel du Rhône, sur renvoi de cassation, condamne Edwige Alessandri à 10 ans.
22 octobre 2012 La cour de révision ordonne un supplément d'information qui est confié à deux membres de la chambre de révision des condamnations pénales.
18 avril 2013 Le SRPJ remet son rapport à la Cour de révision
Mai 2013 Ouverture d'une information judiciaire pour homicide volontaire et complicité d'homicide volontaire.

besoins d'un reportage qui a été diffusé dimanche dernier dans l'émission Sept à huit sur TF1.

L'auteur du coup de feu serait décédé

Il ressortirait des nouveaux éléments qu'une équipe de malfaiteurs s'est introduite dans le mas, comme le soutient Edwige Alessandri. On se souvient qu'elle a toujours maintenu avoir été réveillée par le bruit d'une détonation et entendu une voix qui disait : "Merde, le coup est parti, tirez-vous".

Un autre élément important tient à la confidence d'un homme qui assure que son oncle a fait partie du "commando". Selon sa déclaration, l'auteur du coup de feu mortel serait décédé. Les policiers, grâce à l'exploitation d'écoutes téléphoniques et diverses auditions, auraient pu identifier les autres membres de cette équipe.

Bruno HURAUULT

TELEX

TRIBUNAL

Ecroué pour violence gratuite

Loïc, 26 ans, a passé hier soir sa première nuit en prison. Le tribunal de Carpentras venait de le condamner à 2 ans de prison dont 6 mois avec un sursis et une mise à l'épreuve et il a été conduit immédiatement au Pontet. Le 5 janvier, ce jeune ouvrier agricole, revenant d'une soirée très arrosée, a agressé sans raison un éboueur de 62 ans, qui commençait sa tournée en camionnette. Sous l'emprise de l'alcool, il lui a asséné plusieurs coups de couteaux, le blessant sérieusement au bras. Pour le ministère public, cette tentative d'homicide aurait pu se terminer plus tragiquement. Et Loïc est en état de récidive légale pour des faits similaires. Sa défense insiste sur sa prise de conscience, sa situation professionnelle stable, son suivi médical pour lutter contre son alcoolisme. Jusqu'au bout, Loïc s'excusera auprès de sa victime, présente à l'audience et encore sous le choc.

BÉDARRIDES

● **Zac des Garrigues : une marche d'information des opposants.** Alors que les travaux viennent de débiter, la future Zac des Garrigues, qui prévoit entre autres la création de 259 logements, est loin de faire l'unanimité. À l'initiative de l'association "Au nom des Garrigues", une marche d'information aura lieu ce matin (rendez-vous à 10h, stade des Verdeaux). Les opposants estiment notamment cette ZAC "surdimensionnée", susceptible d'être dangereuse pour le village notamment en matière de circulation et jugent l'étude d'impact insuffisante.

STIMULANTS SEXUELS, ANTI-DÉPRESSEURS, ANABOLISANTS

Les douanes font la chasse aux faux médicaments

"C'est complètement paradoxal, analyse Emmanuel Ruiz, directeur de la division des douanes d'Avignon. D'un côté, les gens veulent de plus en plus de sécurité et, de l'autre, ils sont de plus en plus nombreux à commander des produits sur internet sans savoir ce qu'il y a dedans".

Avant-hier, il a suffi d'une descente sur la plateforme locale d'un livreur express pour que les hommes de la brigade des douanes remplissent un plein carton de plis cartonnés acheminant vers des particuliers des médicaments illégaux commandés sur internet. À l'intérieur, on trouve de tout et n'importe quoi. Il y a des copies d'anti-dépresseurs dont on sait que les Français raffolent, des diurétiques utilisés pour maigrir ainsi que des fausses pilules de Viagra vendues 5€ l'unité (cinq fois moins cher que les originales). Ces dernières sont souvent utilisées pour contrer les pertes de capacité sexuelle induites par les stéroïdes et les anabolisants (prohibés en France) très prisés par les culturistes et que les douaniers retrouvent aussi en quantité. Plus étonnant encore, ces compléments alimentaires censés augmenter le volume de sperme très en vogue dans les milieux libertins pour alimenter toute sorte de jeux sexuels.

Généralement, ces produits sont livrés sans posologie ni aucune indication. Il peut s'agir soit de contrefaçons de molécules protégées par des licences, soit de produits n'ayant pas reçu d'autorisation de mise sur le marché. Dans tous les cas, ils ne répondent pas aux normes draconiennes qui encadrent la fabrication de médicaments. Les analyses pratiquées révèlent que la plupart de ces ersatz contiennent



Les douaniers d'Avignon ont saisi plusieurs dizaines de colis de médicaments illégaux. / PHOTO CYRIL HIÉLY

très peu de principe actif et sont coupés avec du plâtre ou du talc par les apothicaires de bazar qui les produisent.

Outre les risques qu'ils prennent pour leur santé, les particuliers qui se risquent à importer ces produits illégaux s'exposent à des amendes douanières. "En apparence, les sites qui les proposent sont des sites européens mais en réalité les paiements partent vers des paradis fiscaux et les médicaments sont fabriqués par des laboratoires situés en

Europe de l'Est, en Inde ou en Chine", résume Nicolas Cersosimo, contrôleur principal de la brigade des douanes d'Avignon.

Dans un pays où la consommation de médicaments est parmi les plus élevées au monde, la progression des saisies de médicaments illégaux est exponentielle. Depuis le début de l'année, les douaniers d'Avignon ont saisi 5 000 cachets d'anabolisants et 3 000 fausses pilules de Viagra.

Romain CANTENOT

OPERA THEATRE D'AVIGNON

DIMANCHE 9 JUIN - 17H00
Création en France
Lauréat du Armel Opera Competition and Festival Arte (Hongrie 2012)

A DEATH IN THE FAMILY

opéra de William Mayer

Production du Centre Contemporain de New-York

RESERVATIONS
04 90 82 81 40
www.opera-avignon.fr
SAISON 2012 | 2013

Grand Avignon